

Société(Suite et fin)
**Il a fini par
tabasser son
oncle** P 6

**Journée Economique du Togo
en Allemagne**

**Une opération
de charme
en terre
allemande** P 3



**Amnesty
International
épingle l'ONUCI sur
le devoir de
protéger** P 7



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 022- Mercredi 1er juin 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

L'accolade

Le geste n'est pas passé inaperçu. C'était lundi dernier, lors de la cérémonie d'ouverture du sommet extraordinaire de l'Uemoa. Une fois son discours d'ouverture terminé, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé s'est dirigé avec une étonnante spontanéité vers Gilchrist Olympio, le leader de l'Union des Forces de changement. L'accolade entre les deux hommes était si inattendue que même les photographes les plus aguerris ont été pris au dépourvu. Mais le cliché de ce rare instantané de la vie politique togolaise est resté gravé dans les esprits. Et ce geste anodin vient donner du relief à la passionnante chronique de la réconciliation au Togo.

Au fond, la réconciliation a été la vraie vedette de cette session extraordinaire de l'Uemoa. La Côte d'Ivoire convalescente était dans tous les esprits. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union ne se sont pas contentés de soutenir du bout des lèvres le processus de réconciliation enclenché par Alassane Ouattara. Ils ont mis sur la table deux milliards pour permettre à la Commission Dialogue Justice et Réconciliation de sortir la Côte d'Ivoire de l'abîme pour la hisser à nouveau vers la cime.

Le hasard fait bien les choses. L'histoire retiendra que c'est au Togo que ce geste de solidarité communautaire a été posé au moment même où les duels sans merci d'autrefois cèdent la place aux accolades. ■

La Rédaction



Sommet de l'UEMOA à Lomé Une Rencontre de haut vol

P 3

**Sanctions de l'UIP à
l'encontre du Togo
L'autre rêve
de L'ANC** P 4

**Togo
La Santé
est malade** P 4

Bilan de l'accord RPT-UFC Gilchrist Olympio coopère sans renier ses ambitions

Le Président national de l'Union des Forces de Changement est devenu le chantre de l'alternance politique pacifique, progressive et négociée. Cette doctrine a été amplement développée dans une déclaration publiée sur le site de son parti, à l'occasion du premier anniversaire de l'accord historique signé le 26 mai 2010 entre sa formation politique et le Rassemblement du peuple togolais.

S'agissant du bilan de l'accord, le Président Gilchrist Olympio affirme que « de manière indéniable, il y a eu quelques réussites au regard de la situation inacceptable dans laquelle se trouvait notre pays et, nous avons attaqué avec courage et détermination l'œuvre de reconstruction nationale et de consolidation du tissu social ». Tout en reconnaissant que le chômage et la pauvreté sont encore une triste réalité au Togo, il a ajouté : « Rome ne s'est pas construite en un jour »

Les infrastructures routières, les écoles et la situation des droits de l'homme ont connu restructuration et promotion.

S'agissant des étudiants qui manifestent leur mécontentement, le Président de l'UFC demande instamment « au gouvernement de leur permettre d'exprimer leurs revendications dans le calme, la discipline, le respect du droit des personnes et des biens de l'Université de Lomé, et de tout mettre en œuvre pour leur assurer le minimum de moyen pour leur permettre d'exercer convenablement leur travail. »

Rappelant que la politique de confrontation frontale et radicale dont il



était partisan résolu et qui est passée de la lutte armée jusqu'aux diverses élections frauduleuses, n'a finalement produit aucun résultat, Gilchrist Olympio a pris l'exemple sud africain de Mandela et de Frédérick De Klerk qui ont fini par ouvrir la voie de l'alternance pacifique. Se référant plus récemment aux frères

ennemis du Fatah et du Hamas palestiniens qui ont inauguré le 27 avril dernier, au Caire, des discussions sur un accord historique scellent leur réconciliation, Gilchrist Olympio y voit là une « leçon politique magistrale » qui doit aider à l'union sacrée de l'opposition en vue de l'alternance politique pacifique au Togo.

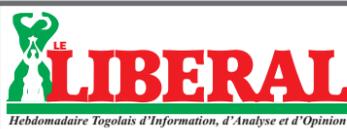
Dans ce sens il affirme : « je compte dans les semaines à venir rassembler les chefs des partis politiques et les leaders d'opinion les plus représentatifs pour réfléchir ensemble à la réalisation des leitmotivs de l'appel du 27 mai 2010 à savoir la réconciliation nationale, la consolidation de la paix, le redressement social et économique de notre pays et une alternance politique pacifique. Quand avec le concours de toutes les parties concernées, nous réussirons à accomplir cette mission exaltante, nous honorerons ainsi le sacrifice de milliers de martyrs de la démocratie togolaise, nous ferons l'admiration du monde entier, pour notre capacité de résolution pacifique des conflits politiques, et à la faveur de l'accomplissement du rêve de l'alternance politique pacifique, nous retrouverons notre confiance et notre fierté de dignes fils et filles de la terre de nos aïeux, appelés à faire fructifier notre devise de travail, liberté, justice, pour renouer avec la culture de l'excellence dans tous les domaines des activités humaines et pour faire ainsi un jour de notre Togo chéri, l'or de l'humanité. »

Un an après le moins qu'on puisse dire c'est que l'UFC ne regrette pas son choix d'œuvrer auprès du RPT à la reconstruction et à la réconciliation nationale. En attendant les prochaines joutes électorales on peut d'ores et déjà dire que l'opposition constructive creuse son sillon. ■

Schmidt EZA

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
585, Av du Grand Séminaire
Hédzranawoé
Tél: +228 239 04 45
+228 915 87 53
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Service Compris

Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: Pour ou contre le mouvement de grève du personnel de santé ?

François KWAME, Journaliste Freelance



Le personnel soignant en grève c'est dommage qu'ils en arrivent là on s'interroge sur les conséquences d'un tel débrayage. Mais il faut comprendre les grévistes qui ont fait preuve de patience parce que cela fait pratiquement un an que ces revendications sont portées à la connaissance de l'autorité qui avait aussi ses contraintes il faut l'avouer. A mon avis la santé n'a pas de prix et s'il n'y a qu'un seul rond dans la caisse de l'Etat, cela devait aller au secteur de la santé. On a touché le fond avec cette grève dans le secteur de la santé. Mais il fallait ça peut-être pour

faire avancer les choses. On l'a appris, certaines des revendications sont en train d'être satisfaites, notamment la connexion Internet dans les CHU, le paiement de 180000 par agent, mais est-ce qu'il fallait attendre cette suspension des activités avant de réagir ? sur ce point l'autorité a failli et malheureusement comme toujours ce sont les démunis qui n'ont pas les moyens de se faire soigner dans les cliniques privées qui ont payé le lourd tribut pendant ces trois jours de débrayage dans le secteur de la santé. ■

Dieudonné Kossi MAWU, Journaliste Le Changement



Quand le personnel soignant est en grève, c'est toute la population qui est exposée. Je crois que les agents de santé ont posé des revendications plus que légitimes l'Etat en est conscient d'ailleurs et il faut qu'il règle ces problèmes pour que les choses redeviennent normales. La santé, c'est la priorité des priorités proclame-t-on tous les jours il faudra que cela se traduise dans les faits. Je regrette cette grève qui a causé du tort aux populations les plus démunies parce que ce sont elles qui visitent les

hôpitaux publics où le coût est abordable. Mais il faut comprendre aussi le personnel soignant qui a besoin de meilleures conditions pour une prestation plus efficace. Nous sommes les premiers à leur crier dessus quand ils font mal leur travail. La technologie évolue et nos structures sanitaires doivent suivre le pas. Le gouvernement doit prendre des mesures pour ce genre de désagrément ne se reproduisent plus. ■

Ali, Journaliste Lettre de la Kozah



En tant que journaliste et observateur des faits qui se déroulent actuellement dans le système de santé au Togo, je dois dire qu'il est temps que les autorités se préoccupent et prennent ce problème à bras le corps car sans la santé je crois que tout sera paralysé et rien ne marchera. Il faut que les autorités écoutent les revendications du personnel soignant et surtout dialoguer. Les crises même les plus cruelles se terminent

autour d'une table de discussion. Des mesures doivent être prises pour trouver une solution définitive à ce problème qui devient de plus en plus sérieux. Imaginez un malade qui se rend à l'hôpital pour se faire soigner et on lui dit que le personnel soignant est en grève ce sera une grande déception qui risque de l'achever. La santé n'a pas de prix dit-on. ■

Sommet de l'UEMOA à Lomé

Une rencontre de haut vol



Reportée à plusieurs reprises, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA qui s'est déroulée le 30 mai 2011 à Lomé a tenu toutes ses promesses.

Elle a battu tous les records de participation. Dimanche soir encore, la participation du Président Bissau guinéen n'était pas encore confirmée. Mais finalement le Premier Ministre Gilbert Fossoun Hounbo a dû interrompre sa participation à la cérémonie d'ouverture pour accueillir le Président de la Guinée Bissau à l'aéroport. Les huit chefs d'Etat étaient donc tous présents à Lomé. Cette participation est le fruit de la méthode

Faure. Le Chef de l'Etat togolais a engagé des consultations à travers la sous région, il y a quelques semaines pour dégager un consensus sur la nouvelle date du sommet ainsi que l'ordre du jour. Cette initiative s'est révélée payante.

Sur le fond comme sur la forme le sommet de Lomé a été un succès total. Le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement Faure Gnassingbé est sorti des sentiers battus dans son discours d'ouverture. Il a exhorté l'union à accorder une plus grande importance à l'agenda politique au même titre que le volet économique et monétaire. Le Président Faure a

manifestement été suivi par ses pairs car la gestion des crises est le futur grand chantier de l'UEMOA.

Le Sommet de Lomé restera également dans l'histoire car il a donné à deux nouveaux présidents notamment celui de la Côte d'Ivoire et du Niger, l'occasion de participer pour la toute première fois à une session de l'UEMOA en qualité de Présidents. La rencontre de Lomé a par ailleurs marqué les esprits par la parfaite organisation qui l'a caractérisée. « J'ai été impressionné par le sens de l'organisation des togolais » nous a confié, à l'issue de la cérémonie d'ouverture, un haut responsable des Nations Unies de passage à Lomé. Le Togo renoue vraiment avec sa grandeur d'antan, a renchéri un autre participant. Il faut dire que la cérémonie d'ouverture a été organisée avec une très grande précision. La pluie tant redoutée, avant l'ouverture de la cérémonie, a finalement contribué à son succès en adoucissant le climat de Lomé.

Toute fois, l'acte le plus marquant de cette session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement a sans doute été la signature de la convention de financement entre la Commission de l'UEMOA et la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation récemment mise en place par le Président Alassane Ouattara. Il est désormais clair que l'UEMOA se construit non pas en paroles incantatoires sur l'intégration mais à travers des actes concrets de

Le togolais Essowê Barcola désigné Commissaire à l'UEMOA

Si les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA n'ont pas réussi à accorder leurs violons sur le nouveau Président de la Commission, ils ont en revanche doté l'Union de nouveaux commissaires. Parmi les heureux élus figure le Togolais Essowê Barcola qui occupait jusqu'ici le poste de Directeur du secrétariat de la Commission. C'est donc un homme du sérail bien rompu aux arcanes de la Commission. Brillant juriste mais discret, Barcola a enseigné le droit privé à la faculté de droit de l'université de Lomé (ex université du Bénin) pendant une dizaine d'années. Il a également dispensé des cours de droit bancaire à l'ENA. M. Barcola a également été Conseiller juridique au Ministère de l'industrie, des sociétés d'Etat et du développement de la zone franche. Le nouveau commissaire à l'UEMOA est diplômé de la faculté de droit de l'université de Poitiers. Il est docteur en droit privé. ■

solidarité. Les 2 milliards de francs CFA mis à la disposition de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation en est la parfaite illustration. Le Sommet de Lomé a été couronné de succès car même si les Chefs d'Etat n'ont pas pu accorder leur violon sur le nom du prochain président de la Commission de l'UEMOA, ils ont su doter l'Union de nouveaux Commissaires dont le togolais Essowê Barcola. La prochaine rencontre de l'UEMOA en session ordinaire se tiendra à Lomé à une date qui sera fixée ultérieurement. ■

Sémy MAREKA

Journée Economique du Togo en Allemagne

Une opération de charme en terre allemande

Il s'est tenu le 26 mai dernier en Allemagne une rencontre économique sur le Togo. Dénommée « Journée économique sur le Togo », cette rencontre a été une occasion pour la délégation togolaise, conduite par le Premier Ministre Gilbert Hounbo, de vanter les mérites d'une stabilité au Togo qui est actuellement propice à l'investissement. Organisée sur l'initiative de la Chambre du commerce et d'industrie du Togo de commun accord avec son homologue allemande et parrainée par le gouvernement togolais, la journée économique du Togo tenue à Munich n'a pas été du temps perdu. Pas moins d'une soixantaine d'hommes d'affaires togolais étaient aux côtés du Premier Ministre et des Ministres du commerce, des Transports et des Affaires étrangères.

Plusieurs opérateurs économiques allemands et togolais étaient présents à la rencontre qui a permis au Premier Ministre et sa délégation de présenter le climat des affaires du nouveau Togo plein de potentialités aux partenaires allemands qui ignorent encore beaucoup de choses sur le pays. En effet le tableau

des exportations présenté par le Président de la Chambre du commerce et d'Industrie de Munich montre clairement que les exportations du Togo vers l'Allemagne ont considérablement diminué : 15% en 2009. Pour convaincre les Opérateurs économiques allemands à investir désormais au Togo, Gilbert Hounbo a donné les gages d'un investissement prospère pour cause du changement qui s'opère dans les différents domaines du pays surtout sur le plan politique, économique et social. Pour ce faire il a, dans son intervention, apporté des éclaircissements sur le Code d'investissement qui se veut attractif et innovant conforme au standard international et qui permet la création d'entreprises en trois jours.

L'installation de la Cour Arbitrale pour régler les contentieux dans le monde des affaires et de la Cour des Comptes pour la lutte contre la corruption a été également avancée pour séduire les Hommes d'affaires allemands à s'intéresser au Togo. La volonté de la poursuite des réformes démocratiques a été affichée par la délégation togolaise qui n'a pas manqué



de préciser les secteurs de croissance du pays qui sont entre autres les mines, l'énergie, le tourisme, les télécommunications, les PME PMI et l'agriculture. « Dans ce mouvement vers l'avenir, nous entendons concrètement moderniser le Port Autonome de Lomé pour en faire un véritable point de transbordement dans la sous région ouest africaine. Pour accompagner cette dynamique, le Togo nourrit l'ambition de réaliser une ligne de chemin de fer et une autoroute reliant le Port de Lomé à la Frontière avec le Burkina Faso », a laissé entendre Gilbert Hounbo.

C'est dire donc que tout est mis en œuvre pour un meilleur investissement au Togo.

« Le Togo est un pays en chantier où tout est en construction, en rénovation et en réforme. Quoi de mieux pour tout investisseur misant sur le court et le moyen termes et qui veut d'ores et déjà se positionner ? », s'est demandé Gilbert Hounbo dans son discours. Le tableau reluisant ainsi présenté n'a pas laissé indifférents certains opérateurs allemands qui ont eu à parapher des conventions avec certains responsables des sociétés togolaises également présents à la rencontre. On peut noter l'accord de coopération entre le Groupe Afrika-Verein Der et la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo. Beaucoup d'autres Opérateurs à l'instar de Amadou Tierno Diaw étaient également présents pour avoir des informations sur le domaine d'investissement au Togo. Des Opérateurs économiques togolais résidant en Allemagne étaient également à cette journée qui permettra désormais aux allemands d'investir au Togo sans grande hésitation. ■

BRHOOM Kwamé

Sanctions de l'UIP à l'encontre du Togo L'autre rêve de L'ANC



Nous sommes de retour dans l'univers onirique de ceux qui ont gagné l'élection présidentielle dans le Sud du Togo et qui ont organisé les marches et les séances de prière pour parvenir au pouvoir et arrêter l'adoption d'une loi. On s'en souvient comme si c'était hier que c'est après leur vaine tentative de parricide et de récupération de l'UFC que des députés expulsés et démissionnaires du parti de Gilchrist Olympio avaient perdu leur mandat parlementaire dans une autre odieuse tentative de constitution d'un groupe parlementaire ANC, un parti frais qui venait d'être créé et qui n'avait donc jamais eu à se frotter avec la chaleur d'une campagne électorale.

L'injustice avait mis en courroux le Chef du parti d'origine qui n'avait pas hésité à introduire à la présidence de l'Assemblée nationale des lettres de démission qui sont des engagements écrits pris par les concernés avant leur positionnement par l'UFC aux législatives d'octobre 2007.

La suite ne tardera pas à arriver avec le constat des démissions par la Cour Constitutionnelle sur un recours de la Présidence de l'Assemblée Nationale

et le remplacement par les suppléants des neufs députés dont les lettres ont été introduites par leur parti.

Les neufs députés dépités avaient promis remuer ciel et terre pour retrouver leurs sièges à l'hémicycle. C'est ainsi que dans la foulée des actions entreprises, la réponse des requêtes adressées à l'Union Inter Parlementaire (UIP) est tombée la semaine dernière. Le plaidoyer de l'institution interparlementaire qui invite le Togo à réfléchir aux moyens de réparation des torts subis par les députés qui ont perdu leur poste à l'assemblée est déjà brandie par les impatients députés comme un désaveu cinglant de la justice togolaise et surtout comme une grave menace pour le Togo.

On distille dans les esprits des journalistes militants et on leur fait claironner que le Togo risque une grave sanction de la communauté internationale. On affirme que l'UIP, la toute puissante institution pourrait saisir l'Union Européenne et l'ONU pour que de lourdes sanctions soient infligées au Togo.

On s'en réjouit presque à l'ANC, rien qu'à l'idée de voir le Togo à nouveau sous sanction internationale à cause de « neuf lettres anti transhumances politiques » dont curieusement les premières victimes sont les architectes des dites lettres.

Mieux encore à l'ANC, on annonce un bras de fer entre l'UIP et la Cour Constitutionnelle togolaise qu'on compare volontiers au Conseil Constitutionnel ivoirien qui s'est honteusement égaré dans la proclamation de la victoire du Candidat Gbagbo.

Le rêve est un droit sacré qu'on ne saurait refuser à personne. Même le Président de la Cour Constitutionnelle, le juge Abdou Assouma n'est pas arrivé à réveiller les dormeurs quand il a réaffirmé que l'UIP n'est pas une Cour d'appel pour les décisions de la Cour Constitutionnelle togolaise. ■

Togo La Santé est malade

Priez tout simplement que le bon Dieu vous épargne des soucis de santé ces jours-ci. Et si malheureusement cela arrivait, arrangez-vous à négocier avec votre mal pour qu'il patiente et revienne après, dans une semaine pourquoi pas ! ce conseil est valable pour les abonnés fidèles des hôpitaux publics. Le personnel soignant est en grève depuis lundi. Mais rassurez-vous tout le monde n'est pas parti, une petite permanence pour vous dire de retourner chez vous et revenez après, les médecins sont en grève c'est le service minimum qu'on peut vous rendre et rien de plus. Le cap a été franchi depuis lundi après moult reports. La menace planait dans l'air depuis Juin de 2010 la patience aura été longue pour le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) qui est passé à la vitesse supérieure depuis le 30 Juin, sages femme sinfirmiers médecins et autres brillent par leur absence au grand dam des patients ce n'est pas de leur faute « je le répète ce n'est une joie pour aucun agent de santé de débrayer » martèle l'un des responsables du syndicat à l'origine de la grève. Il s'agit d'une grève à contre cœur mais pour des revendications compréhensibles, le statu particulier du corps de la santé la question est en discussion le ministère de la santé et celui du travail ont mis la main à la pâte. La connexion internet dans les CHU fait partie de la revendication des grévistes aux dernières nouvelles, les agents de Togotélécom sont à pied d'œuvre pour combler cette revendication normale. On veut également savoir pourquoi certains centres ne payent pas les primes de garde d'astreinte conformément à l'arrêté ministériel qui a relevé ces montants, et pour finir l'appoint annuel de 2010 qui est de 180000 F à verser par agent, le paiement a commencé à Lomé mais doit s'étendre à l'intérieur du pays. Les revendications seront peut être satisfaites mais les conséquences de ces trois jours de grève seront sans doute lourdes. Fallait-il en arriver là? Chacun a sa part de responsabilité. ■

FAB

L'ANC envoie la CVJR balader

La Commission vérité justice et réconciliation va entamer bientôt une nouvelle phase : la mise à contribution des formations politiques pour la manifestation de la vérité sur les crimes à caractère politique commis entre 1958 et 2005. L'information a été donnée lors d'une conférence de presse organisée le jeudi 26 mai 2011 à Lomé. Deux ans après sa mise sur pied, la CVJR a fait son bilan. Tout n'est pas rose. Les activités de la CVJR ont globalement été essentiellement ralenties par les problèmes de financement. Il faut y ajouter les problèmes inhérents à la vie interne de toute organisation humaine. Bref la CVJR n'a pas pu exécuter totalement son calendrier initial. Elle devrait donc selon tout vraisemblance solliciter une prorogation de son mandat.

En réponse à la correspondance que lui a adressé la CVJR pour solliciter sa contribution au processus, s'est fendue d'un courrier récapitulatif la litanie des préalables qu'elle avait posés pour sa participation au dialogue inclusif proposé en début d'année par le Chef de l'Etat. L'ANC a envoyé la CVJR balader par une formule lapidaire : « le seul appui que l'ANC peut apporter à la CVJR est de l'exhorter à reconsidérer très sérieusement sa vision quant à l'accomplissement de la mission qui lui est confiée en se montrant attentive aux violations récurrentes des droits et libertés qui constituent un obstacle absolu à la réconciliation nationale ». Plusieurs observateurs ne s'étonnent guère du comportement de Jean Pierre Fabre qui a décidé de faire de l'extrémisme politique son principal fond de commerce et qui a juré de faire échec à toutes les initiatives nationales qui n'émaneraient pas de son camp. Pourtant des milliers de victimes attendent en silence réparation et beaucoup misent sur le travail de la CVJR pour refermer la douloureuse parenthèse des crimes politiques qui ont émaillé notre parcours de 1958 à 2005. ■

Schmidt EZA

Poursuite des activités de la CVJR Le contact avec la diaspora établi



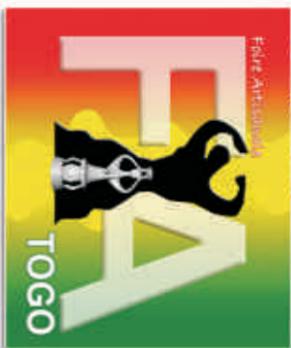
Une vaste campagne de sensibilisation vient d'être entamée depuis hier, 31 mai par la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) auprès des Togolais de la Diaspora. Elle fait suite à une nécessité pour la Commission emmenée par Mgr Barrigah d'impliquer les Togolais expatriés dans le processus de réconciliation de la nation avec elle-même. La tournée permettra à une première délégation des membres composants la CVJR d'aller à la rencontre des Togolais vivant en France, en Belgique, en Allemagne, au Canada et aux Etats-Unis notamment pour un

échange avec ces derniers sur la mission de la Commission, a indiqué le communiqué rendu public par la CVJR. Après cette première mission, une deuxième s'en suivra dans la même période de 31 mai au 26 juin, date de la fin de la prospection des Togolais de la diaspora. Cette deuxième tournée va concerner les pays africains notamment le Bénin, au Ghana et au Burkina Faso, à en croire le communiqué. « En initiant cette série d'activités dédiées à la Diaspora, la CVJR veut renforcer le climat de confiance autour de la Commission et obtenir l'adhésion des Togolais de la Diaspora au processus de réconciliation en cours, tout en accédant, par la même occasion à des sources d'information officielles et non officielles situées dans les pays étrangers visités », précise le texte signé par Mgr Nicodème Barrigah, le Président de la CVJR. C'est justement pour ces missions et pour d'autres activités déjà entamées et qui doivent se faire

sans précipitation que la Commission a demandé une prolongation de six mois pour mener à bien sa mission.

Par la même occasion, la CVJR, compte obtenir des informations permettant de compléter celles déjà reçues ou d'élucider des faits, événements et pans de l'histoire politique togolaise concernés par le travail de la Commission. A ce jour, au total 20.011 dépositions sont en train d'être examinées par les membres de la Commission. Les travaux de la CVJR permettront de jeter les bases d'une parfaite entente entre les fils et filles du Togo et de faire table rase de l'histoire du pays jalonnée souvent par des scènes de violences qui ont contribué à diviser la nation. La CVJR est donc chargée de proposer, dans ses conclusions et recommandations, des mesures susceptibles de favoriser le pardon et la Réconciliation qui doivent amener les togolais à vivre en harmonie. ■

BROOHM Kwamé



Un concept



Foire Artisanale du Togo

4^e Edition



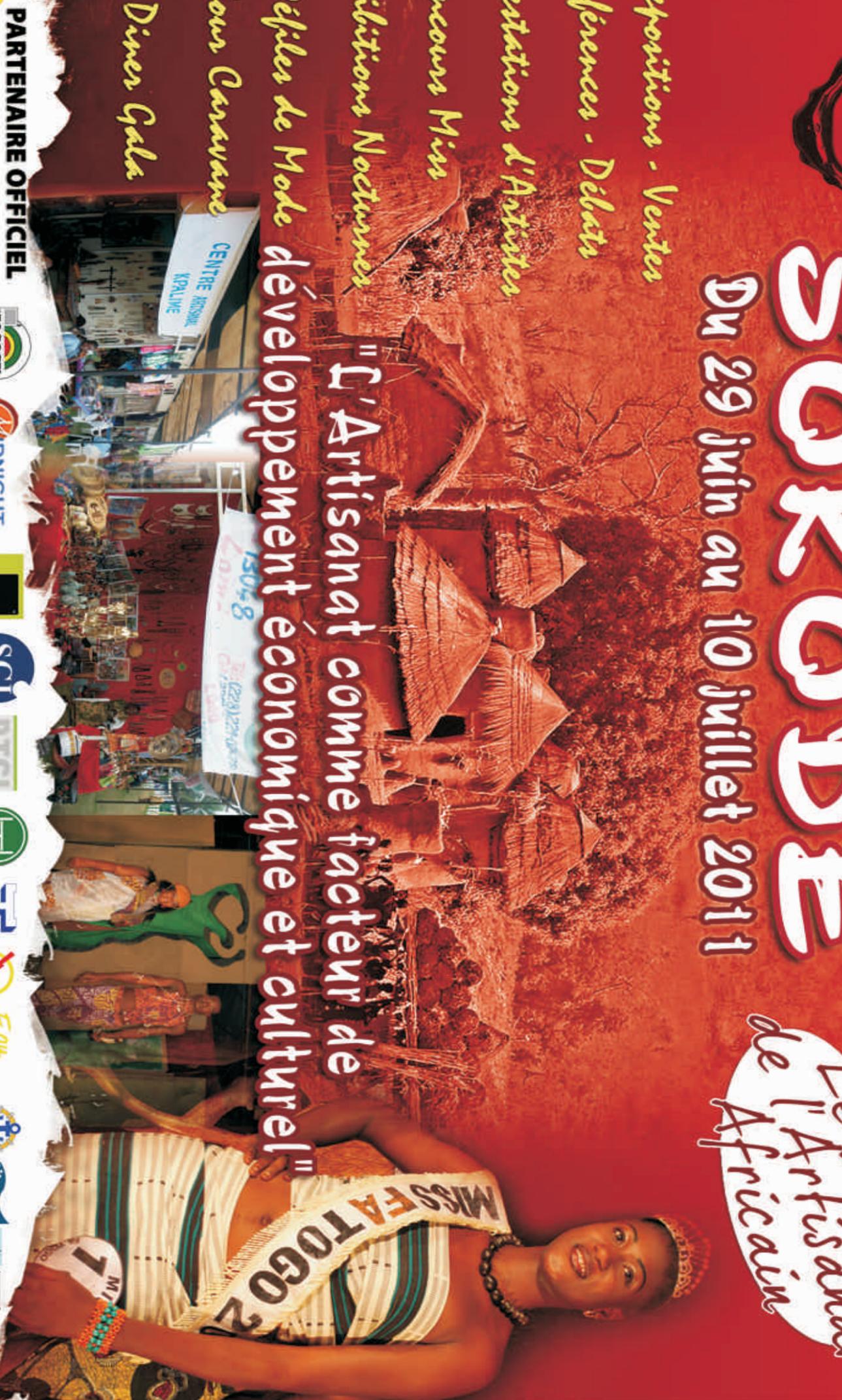
SOKODE

Du 29 juin au 10 juillet 2011

Le Label de l'Artisanat Africain

Expositions - Ventes
Conférences - Débats
Présentations d'Artistes
Concours Miss
Exhibitions Nocturnes
Défilés de Mode
Tour Carnavales
Dîners Gala

"L'Artisanat comme facteur de développement économique et culturel"



PARTENAIRE OFFICIEL



Société(Suite et fin)

Il a fini par tabasser son oncle

RECAPITULATIF

Olivier K. est un jeune étudiant de 21 ans qui a perdu son père, un géomètre tâcheron, quand il avait 19 ans. Une situation de crise s'est vite emparée de la petite famille du défunt. Paul, un oncle trop présent et très regardant de l'héritage laissé par son frère, fait preuve de mauvaise foi dans la gestion du patrimoine du défunt au détriment des héritiers qui se trouvent d'ailleurs débordés chez eux par une kyrielle de cousins, de tantes et oncles.

Le 10 avril dernier c'était le deuxième anniversaire du géomètre et comme de coutume une messe a été demandée pour le repos de l'âme du défunt. Olivier qui commençait à voir de plus en plus clair dans la gestion calamiteuse du patrimoine paternel par un oncle sournois avec la complicité de quelques tantes véreuses, entreprit avec le soutien de sa plus jeune tante d'organiser après la messe une réunion de clarification et de cohésion familiale qui déboucherait à coup sûr, en tout cas il l'espérait sur une situation de chacun sur le rôle qu'il est appelé à jouer et faciliter par la même occasion, l'accès des héritiers aux bénéfiques des œuvres laissées par leur géniteur.

A cette réunion d'importance, Paul l'oncle s'est arrangé pour s'absenter. Les autres membres ont fini par annuler tout simplement l'assise à laquelle le jeune étudiant tenait pour prendre son indépendance et ses responsabilités de nouveau chef de famille.

Paul n'avait pas apparu depuis ce dimanche de l'anniversaire, quand il avait annoncé qu'il irait apporter les vivres à

sa mère, la grand-mère d'Olivier. Après qu'il se soit annoncé déjà à Lomé, il a prétendu être allé porter ses vœux de prompt guérison à l'autre géomètre, l'ami de son frère défunt. C'est après cela que le reste de la famille n'a plus entendu parler de lui jusqu'à 18 heures, heures à laquelle Olivier, très déçu, a décidé d'annuler la réunion de famille.

Nous sommes mercredi, soit trois jours après sa dérobade et toujours aucun signe de Paul. Olivier avait attendu en vain que son oncle lui présente ses excuses ou propose éventuellement une autre date pour l'assise, mais rien. L'homme ne faisait pas signe de vie. Le quatrième jour, c'est sa jeune tante qui est arrivée avec l'information selon laquelle, l'oncle Paul occupait désormais une chambre salon de l'une des deux maisons nouvellement construites de son frère défunt. Il avait délogé un locataire de la chambre en question et était en train d'augmenter les prix du loyer en même temps qu'il distribuait des préavis pour que les mauvais payeurs et les incapables par rapport aux nouveaux prix du loyer quittent la maison dans les meilleurs délais.

Tout furieux de cette façon cavalière et méprisante de toujours traiter les affaires de son père sans l'associer, Olivier ne tenait plus sur ses jambes. Il en avait finalement marre de toutes ces histoires d'héritage autour duquel rodent sans cesse une horde de coyotes à laquelle il est malheureusement parenté. Se disant qu'il n'avait plus à respecter cet oncle qui dépassait les bornes et qui ne cherchait qu'à l'humilier et à le contrarier au point de le rendre dingue, Olivier voulut se précipiter dans la maison en question pour dire deux mots à cet oncle qui avait décidé de ne plus rien faire dans la vie et dont la seule source

de revenu était les biens laissés par son père. Mais une fois encore, sa jeune tante qui était une femme à la fois sage et prévoyante l'arrêta net dans sa lancée en le prévenant que son oncle était en train de lui tendre un piège et qu'il n'avait aucun intérêt à réagir comme son oncle le souhaite. Elle le pria d'attendre deux jours avant toute offensive en direction de son oncle.

Le jour suivant Olivier tomba malade, très malade d'ailleurs. On pensa d'abord à une crise palustre, avant de conclure à une fièvre typhoïde après les premières analyses médicales. Malgré les soins appropriés, la santé d'Olivier se détériora considérablement au cours des semaines qui suivent. Il avait perdu tout son poids, toussait gravement avec des crachats teintés de sang.

Au bout d'un mois sa jeune tante qui était une chercheuse sur le plan spirituel, vint informer Elise, la mère d'Olivier que son premier fils était sur le chemin de non retour vers son père et que si on le maintenait toujours uniquement sous soins médicaux. Sur son insistance, la veuve accepta, pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs que lors de la maladie de son mari, qu'on transporte finalement son fils vers un ethnomédecin dont la réputation pour la guérison des maladies d'origine mystique, dépassait assez largement le cadre territorial du Togo. Quand le guérisseur se retrouva en face du jeune homme malade, il secoua la tête avant d'affirmer : « le monde est très méchant ! Mais je finirai par te délivrer de ton oncle, il ne pourra plus gâcher ton avenir comme il l'a fait avec ton père. Maintenant ça suffit ! Par la grâce de Dieu je vais m'occuper personnellement de lui. »

Après trois jours de travaux mystiques et

cabalistiques, le jeune Olivier qui avait perdu l'usage de sa langue, s'est mis à échanger avec sa tante et sa mère. Et la première question qui lui vint sur les lèvres était : « Pourquoi mon Oncle Paul n'est pas venu me voir. Sait-il au moins que je suis malade ? Si vous le voyez dites-lui de me pardonner, car aujourd'hui c'est lui mon père. Je veux me réconcilier avec lui avant de m'en aller. » A peine finissait-il sa phrase que sa tante lui ferma la bouche de son index en le rassurant qu'il ne s'en irait pas et qu'elle était déterminée à résoudre le problème de la famille avec lui dès qu'il irait mieux.

Ce jour-là, après que sa tante l'ait quitté pour retourner chez elle, elle fut victime d'un accident de circulation qui lui brisa la rotule droite. La jeune dame dans sa chute et avant son transport à l'hôpital cria le nom de son frère Paul, le fameux oncle qui selon elle bousculait l'harmonie de toute la famille.

Olivier descendit de chez le guérisseur totalement rétabli. Sa jeune tante fut mobilisée dans un plâtre. Un mois après cet accident l'oncle Paul devint aveugle. Sa mère revint du village pour gérer les assises que Olivier avait de tout temps souhaitées. Pendant l'assise l'oncle aveugle qui semblait ne pas s'émouvoir sur son propre sort s'attaqua à son jeune neveu et à sa tante comme étant les sorciers de la famille, ceux là même qui étaient, selon lui, à l'origine de sa cécité. Olivier n'en pouvait plus. Il gifla l'oncle aveugle en déclarant : « C'est toi le vrai sorcier de la famille, mais tu ne peux plus rien désormais contre nous. C'est bien ta fin. Sache que tu retournes dès demain au village. C'est pour cela que Mamie est venue à Lomé. Tu as assez causé du tort à la vieille et à nous tous. » ■

Le Briscard

Sortie de l'album « Avoulété » SOL X-RAY de retour avec le même engagement

Le samedi 28 mai dernier a enregistré le deuxième bébé musical de l'artiste musicien togolais Sol X-Ray. Baptisé « Avoulété », cette seconde galette sonore signe le retour sur la scène musicale togolaise de l'homme qui s'est surnommé le Roi Salomon. « Avoulété » qui signifie littéralement en français, le combat continue est un album de douze titres qui traite en majorité des problèmes sociaux.

Le morceau phare « Avoulété » qui donne son nom à l'album est un appel à chaque citoyen et dirigeants africains des peuples opprimés, qui ont contribué à développer les grandes nations, à ne plus subir leur retard et à prendre conscience que nous devons construire et faire évoluer nos pays nous-mêmes

par le travail afin d'être autonome et ne plus émigrer en clandestinité mais de pouvoir voyager en toute liberté comme tout citoyen du monde. Entre autres titres à savourer sur ce deuxième album de Sol X-Ray : Ago, Mégadro vonu o, la cagnotte des enfants, le livre m'a parlé, When I try, Jah save the world, Voila, Maduitowo.

Sol X-Ray, Le Roi Salomon, sans doute l'un des artistes togolais les plus habitués des scènes compte à partir de cet album exporter sa musique à l'international. Son engagement pour la musique reggae se confirme encore avec cet album comme c'était le cas avec son premier album « Dévotion » dont le « 11 Eperviers » dédié à l'équipe nationale togolaise du



football qui avait retenu l'attention des mélomanes. « Avoulété » consacre le retour en guerrier de Sol X-Ray, et de la musique made in Togo. « Avoulété » est à retrouver chez tous les disquaires et c'est à savourer à tout prix. ■

BROOHHM Kwamé

Le secteur de l'eau et de l'assainissement au cœur des préoccupations Bientôt une table ronde des partenaires techniques et financiers

C'est la presse qui a eut le privilège de l'apprendre hier après-midi, Lomé abritera le 8 juin prochain, une table ronde des partenaires techniques et financiers, intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. IL faut dire que depuis 2002, plusieurs pays dont le Togo ont à travers Les Déclarations du Millénaire et du Sommet Mondial du Développement durable, pris l'engagement de réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement et d'élaborer leur plan d'action nationale de gestion intégrée des

ressources en eau. La vision du Togo pour le secteur de l'eau et de l'assainissement est qu'à l'horizon 2025 les ressources en eau du Togo seront mobilisées, exploitées et gérées en garantissant, à tous les fils et filles l'équité et la paix sociales, la durabilité environnementale et l'efficacité économique. Les besoins essentiels seront assurés pour l'alimentation des populations, le développement de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme et des loisirs, la préservation des écosystèmes et dans le respect des engagements internationaux, régionaux et sous régionaux. ■

Droit international humanitaire Amnesty International épingle l'ONU sur le devoir de protéger

La tragédie de Douékoué et autres massacres ne sont pas seulement le fait des parties belligérantes dans le conflit ivoirien. Elle est aussi imputable aux actions et aux omissions de la communauté internationale représentée par l'Organisation multilatérale face à une responsabilité intangible : celle de porter secours aux populations ivoiriennes menacées.

C'est la conclusion à laquelle est parvenue, la semaine écoulée, Amnesty International. L'ONG transnationale est revenue sur les six mois de violences qui ont émaillé la présidentielle ivoirienne du 28 novembre 2010 et qui ont connu leur épilogue le 11 avril 2011 avec la chute du Président Laurent Gbagbo.

Amnesty International a particulièrement mis en exergue, le silence coupable de l'ONU qui ne serait pas intervenue pour sauver les populations en détresse.

Amnesty International relève la passivité des forces licornes et des casques bleus de l'ONU qui n'auraient pas bougé pendant la bataille de Douékoué. L'ONU se défend des accusations d'Amnesty International. Mais le fait est là : plus d'un millier de personnes ont été tuées.

Face aux charniers qui se découvrent de jours en jours, la question reste posée : qu'a fait la communauté internationale du concept de « responsabilité de protéger » évoquée par la Résolution 1975 pour une intervention militaire qui a facilité la

chute de Laurent Gbagbo ? Les massacres en côte d'Ivoire incitent à des interrogations sur le concept de « Responsabilité de protéger ».

Héritée du « droit d'ingérence humanitaire » promu par le French Doctor Bernard Kouchner, l'idée de la responsabilité de protéger est apparue dans le débat international dans les années 90, dans un contexte marqué par l'incapacité de la communauté internationale à réagir face aux atrocités de masse commises à l'encontre des populations civiles au Rwanda et en Bosnie-Herzégovine.

Elle a fait son chemin et s'est presque institutionnalisée avec la reconnaissance du concept dans un document final du sommet mondial de septembre 2005, institutionnalisation confirmée par la Résolution 1894 du Conseil de Sécurité sur la protection des civils dans les conflits armés.

L'idée est salutaire d'autant plus qu'il s'agit de muer la portée juridique du droit d'ingérence humanitaire en devoir à travers la responsabilité de protéger avec toutes les conséquences que cela implique.

Toutefois, cinq années seulement après que le concept ait été porté sur les fonts baptismaux, on est loin des résultats escomptés et l'innovation est loin de porter des fruits. Un bilan à mis parcours à l'aune de la crise ivoirienne permet de constater que la responsabilité de protéger a du mal à s'imposer comme le droit d'ingérence qu'elle est supposée remplacer voir améliorer. Comme au Rwanda où les puissances occidentales incarnant la

communauté internationale ont raté une belle occasion pour expérimenter cette nouvelle doctrine de l'humanitaire.

Il est vrai que l'écran de la souveraineté des Etats constitue toujours un obstacle pour les forces internationales qui les inhibent dans leur volonté à prendre des initiatives. Face à cet échec évident quelle ligne de conduite faudrait-il adopter pour imposer le concept de responsabilité de protéger ?

Une des solutions consiste à abandonner des formules incantatoires sur la responsabilité de protéger en cherchant à mettre en œuvre les moyens diplomatiques, humanitaires, logistiques afin d'aider à protéger les populations du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité.

Au lieu de changement de concepts qui en fait n'apportent rien de nouveau au débat, la communauté internationale devrait s'atteler à explorer les pistes pour une recherche efficace des voies et moyens pour une véritable applicabilité de la doctrine de l'humanitaire débarrassée des intérêts géostratégiques et géopolitiques des Etats qui ont les moyens de prêter leur assistance aux autres. Il en va de la survie des hommes dans les régions les plus conflictuelles de notre planète pour éviter d'autres tragédies comme celles de Douékoué et celles du Rwanda. ■

E. Dieudonné

9e journée du
Championnat Lomé
Commune et golfe de
volley-ball

L'As Douanes remporte le match au sommet chez les dames

La deuxième partie de la dernière journée du championnat Lomé Commune et Golfe de volleyball s'est jouée ce samedi 28 Mai 2011. Des six matchs qui ont été programmés, un a encore été reporté sur demande de l'ASSE. Chez les hommes le seul match qui devait se jouer entre Phénix et Dove's a tourné à l'avantage de Phénix. score trois sets à zéro (25-14, 25-15, 25-19). Les autres matchs se sont déroulés chez les dames. Agaza s'est facilement débarrassé de Fingers par trois sets à zéro en 62 minutes de temps effectif de jeu (25-11, 25-19, 25-22).

Le match au sommet qui a opposé l'Etoile Filante à l'As Douanes a finalement été remporté par l'AS Douanes après 91 minutes de jeu. L'Etoile Filante a mené le premier set au début mais à l'approche du dénouement, l'As Douanes a résisté poussant l'Etoile au break avant de le perdre. L'As Douanes, eut alors à puiser dans ses ressources pour revenir et gagner ce match par trois sets à un (25-27, 25-11, 25-22, 25-23). Dans les autres matchs, AVBC bat Phénix par trois sets à zéro et Dove's l'emporte sur ASSE après 100 minutes de jeu sur le score de trois sets à deux (23-25, 25-21, 13-25, 25-22, 15-10) ■

B.K.



DU NOUVEAU, ENCORE DU NOUVEAU !!!

Plus d'autonomie dans la gestion de votre consommation en énergie électrique !

La CEET vous propose de remplacer vos « compteurs additionnels » par **des sous-compteurs certifiés CEET**

à des coûts réduits...

A compter du 1^{er} Mai 2011, abonnez-vous :

- **Sous-compteur prépayée LAFIA = 30.000f CFA.**
- **Sous-compteur classique = 35.000f CFA.**

Rendez-vous à votre agence CEET, tous les jours ouvrables.

La CEET, toujours plus d'énergie !



SPÉCIALE PROMO HELIM POUR TOUS



HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

**Partagez
vos émotions**



1 forfait offert*
pour test à chacun des
5000 premiers clients
* forfait test valable pour quinze (15) jours

Solutions Internet "HELIM Fixe" de 128 Kb/s à 512 Kb/s	
CLIENTS	FRAIS ACCÈS
du 1 ^{er} au 3000 ^{ème}	GRATUIT
du 3001 ^{ème} au 5000 ^{ème}	12 000 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 (3 impulsions par appel) Dépannage : 119 (Appel gratuit)

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg